Chefde magasin CEDEO (I) Agnes Dufosse Leticieté libraire II de commissaire enquêteur Charlian Solens Pierre Bartaire Retaite Travaux Publics III Evelyne Duforse -Retraite ODE Coverau Ux banisma Vernisde Marie Claire Grange Secrétaire de Mairie (femme d'agriculteur) &
Retraite banque portale. 6
Expert foncier et Fgricole (F)
Expert comptable - CER - (B) Jean François Harlice Seige Generacid Edouart Dendault Agriculture president de la Chambia d'Agra Pascal Levouseau Sous directeur de la Chambre d'Agriculture Fréderic Janezonnal Dorecteux Développement EDF ENR M président de la société HKSOL Hodenatax Kazdaghli Jean Bataple Freline Ingrieur conseil en stratègie l'inamière (2) Serge Nadaud Retraite directeur banque (Crédit Lyomais) Daniel Tulien Libre Entrepreneux (planberie éléctricité ) (14) Retroité entreprise de néttoyage (15) Rétroité EDF. (16) Senis Supert Flown Cadra Tais adjoint, Conseiller general, (F) Jean Varie Tassias Entreprise de charpente et convertere (8) Fgriculteur expert foncier et immobilier (19) That Home Can ers Andrée Naclat Hombier Chauffagiste &

Hgriculteur St Wedart la Rochette & Piene Tazuel Jean Luc Grandseigne Agriculteur Naire de Saint Pardaux le Neux Agriculteur Ameien Naire de Jentions Pigerde Agriculteur conseiller municipal de la Nouvet Agriculteur conseiller municipal de la Nouvet Gerard Hamenier Pierre Simons Nicolas Pupont Hariculteur retroute (25) Claude Corset Agricultair president ATES et mambro CEF 26) Jean Marie Perrier Tyriculteix Blessac et Lessat. 27 Francis Dayras Agriculture Gouzon 28)
Agriculture Blenac 29)
Agriculture 50 factant 30 Pascal Solvignon Pascal Rambest Hain narchen Agriculteur reteaté Benat Crésat "30 Agriculteur S' Parc à trongéei 32 Agriculteur Pigerolles 33 Claude Hullong Bernard Rougier Jouanny Chataux Agriculteur exploitant le Champ volaire By Vincent Laforge

Amnexe I du registre d'enquête
M. GORSIN Pierre
commissaire enquereur

Agnès Dufossé

1, La Valette

23200 Saint Marc à Frongier

+

La Valette, le 10 avril 2021

Avis sur la création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson.

Monsieur Lefranc,

Votre projet de production électrique photovoitaïque a retenu toute mon attention car il peut être un nouveau moteur de développement économique et social pour notre territoire du sud creusois, avec en atout majeur la préservation de l'environnement.

Au sein de mon entreprise Saint Gobain, en tant que chef de site de magasin Cédéo, je m'implique dans une démarche éco responsable pour réduire l'emprunte carbone de mon activité et apporter aux consommateurs des solutions de constructions durables, confortables et à faible intensité en ressources et aujourd'hui, c'est au nom d' Agnès Dufossé, en qualité d'habitante du canton d'Aubusson, que je soutiens votre projet.

En effet, cette installation de production d'énergies renouvelables pourrait profiter par exemple :

- A la nation, car il y a des engagements de production d'énergies « vertes » à produire
- aux collectivités locales qui bénéficierons des taxes inhérentes à l'exploitation de cette activité
- aux exploitants agricoles qui diversifieront leur activité et ainsi les sources de leurs revenus
- aux particuliers qui pourront trouver de nouveaux emplois créés autour de cette activité

En plus, la mise en place de cette infrastructure préserve les surfaces agricoles et permet de pratiquer l'élevage sur les prairies.

Et enfin, votre idée de faire appel à un financement participatif propose à chacun de devenir un acteur engagé dans la préservation de l'environnement.

Pour conclure, je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif de votre projet,

Très cordialement,

Agnes Dufossé

Christian SOLANS Le Marchedieu 23200 Aubusson Amnexe II du régistre M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur



Suite à La publication de l'avis d'enquête publique concernant le projet Création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson, je tenais à vous faire part de mon approbation quand à sa réalisation. Avec 21 hectares, ce parc photovoltaïque est voué à devenir l'un des plus importants de la Creuse. Les panneaux solaires du Marchedieu auront particularité d'être implantés sur des terres agricoles, certes, mais en y permettant le pâturage et le maraîchage. Il est loin de se limiter pas la seule production d'électricité. Le volet agrivoltaïsme est en effet primordial pour le porteur de projet, comme l'est dans un second temps la production d'hydrogène. Un projet ambitieux et novateur qu'il serait bon de

La Feuillie

23200 Saint Amand

Amoye III du registre d'aignité M. CORSIN Pierre commissaire engaéteur

4

Je soussigné BARTAIRE Pierre, retraité des Travaux Publics, atteste par la présente, mon soutien pour le projet de monsieur LEFRANC Marc concernant l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol sur environ 20 hectares à proximité du village de La Seiglière 23200.

Il faut noter les points forts de ces installations nouvelles :

- maintien de l'activité agricole dans le parc (élevage ovins ou cultures maraichères),
- . production « propre « d'électricité,
- . situation géographique très favorable par la proximité d'un gros poste EDF,
- . continuité d'un ensemble de production photovoltaïque déjà existant sur batiments de cette même propriété,
- . un respect totale de la faune et de la flore pour l'environnement si important pour tous...

**BARTAIRE Pierre**,

Annexe 4 de registre d'enquél M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

**\$** 

Evelyne DUFOSSE

Retraitée de la Direction Départementale de l'Equipement Responsable du bureau urbanisme de la subdivion d'Aubusson (participation à l'élaboration des documents d'urbanisme et instruction des demandes d'urbanisme.

le 03 avril 2021

AVIS SUR LE PROJET DE CHAMP PHOTOVOLTAIQUE Présenté par Monsieur Marc LEFRANC lieu-dit le MARCHEDIEU commune d'AUBUSSON

J'ai pris connaissance et étudié avec intérêt le projet d'installation d'un champ photovoltaïque présenté par M. LEFRANC Marc sur sa propriété au Marchedieu, et porte à votre attention les observations ci-dessous :

- Sur le plan urbanisme et respect du droit des sols :

- ce projet ne porte pas atteinte à la surface agricole – zone A - les surfaces se retrouvent en zone naturelle Npv -

Il est trop souvent à déplorer la vente de terre agricole transformée en terrain à bâtir pour des maisons individuelles et ainsi de voir chaque jour la diminution et la disparition des exploitation agricoles pour ne pas se féliciter de ce projet respectueux de cette activité.

- Ce projet ne porte pas atteinte à l'environnement et aux sites classées de la ville d'Aubusson, la moindre visibilité peut-être dissimulée assez facilement par des plantations. ( souhaitons qu'il nous préserve d'un parc éolien à fort impact visuel et sonore dans notre belle campagne Aubussonnaise.)

- Sur le plan économique

- Le fermier de M. LEFRANC conservera la totalité de la surface louée, tout en pouvant diversifier son exploitation avec de nouvelles activités maraichages, et élevage d'ovins qui participeront à l'entretien du champ photovoltaïque et qui lui créeront de nouveaux revenus.
- les collectivités locales percevront des taxes qui pourront participer au développement local et à alléger leurs difficultés budgétaires.
- Le poste source de La Seiglière qui est tout proche, permettra un raccordement du projet sans de très gros investissements de plus cette alimentation électrique assurera une sécurité énergétique pour la ville et ses environs.
- Il permettra d'être actionnaire et acteur de son territoire et c'est un beau projet et une belle action pour les Creusois et tout individus, et c'est à encourager.

**CONCLUSION** 

J'émets un avis très favorable et félicite le porteur de ce projet, il participe de façon innovante au développement de la Creuse tout en préservant nos belles terres agricoles, l'activité agricole, et la richesse environnementale et culturelle d'Aubusson,

« A 19e siècle nos maçons paysans ont construit Paris et de grandes villes, au 21e ils construisent la Creuse et l'inscrivent dans le chemin de la modernité, je veux croire que ce projet ouvrira le chemin vers d'autres et comme l'a écrit Jean GUITON notre philosophe « un jour une chaumière en Creuse vaudra plus d'un collier de perle, plus qu'une rivière de diamant » Mais comme dans ce projet, soyons vigilants à préserver tous les équilibres. »

FARGES, 127 route de Limoges 23200 ST MARC A FRONGIER

Who -

Amnère 5 du régistre d'enquête M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur



## **ATTESTATION**

Je soussigné Marie-Claire GRANGE, 2 Allée Des Fleurs 23480 St Sulpice Les Champs, soutient le projet d'une centrale de production électrique photovoltaïque de Marc LEFRANC.

Ce projet dont je suis certaine permettra une diminution de gaz à effet de serre, et produira une énergie propre, sans léser les terrains agricoles de quoi que ce soit , sans oublier les nombreuses retombées économiques pour la commune et la communauté de communes.

Fait à St Sulpice Les Champs Le 26 mars 2021

# Suburon le 26 Mars 2821

Habitant dan le proche voisinage du site du Marchedien, je me sijouis de l'installation du parc photosollaigne ausaint le palurage et le marcichage. Setue sur le versant sud eln plateau, dans nuice à une quelconfac "pollution vinelle", ce parc alliera un pustoralisme vertuur avec de maraidage. Cette installation d'ombrieres aphotocollaiques est l'une des clés pour noter avenir enagetique; à l'heizer 2000, 15 % de l'enagre électrique sur usur du photovollousme. Louisieur Monc defrance portour du projet, réprésente l'équilibre poufoit entre une agriculture rousmuch, son melier durant des années, et une vision milant l'agricollatione, avec in fine la production d'hydrogene. Vila pouque ce projet ambitius nous concerne Nous, dans l' instant où la question environnementale est des plus megente!

Jean Removis marline

< 4 Rome & Chaple 1 c How & 23 200 Avanded The

Année 7 du régistre d'enquête

GIVERNAUD Serge
Membre de la Chambre des Experts
Fonciers et Agricoles de la CREUSE
76 Bis Avenue du Poitou
23000 GUERET

Tel 05 55 52 29 33 Port 06 38 21 48 22 Mail serge.givernaud123@orange.fr M. CORSIN Pierre Gueret le 24 Hars 201

Lefranc Marchedien Le Marchedien Aubusson

\* Projets de bréation:

- D'un Champ de panneaux photovoltaiques. - D'un Élevage Evin.

- D'un Bunnel pour Baraichage.

bes projets me paraissent foit opportuns et intéressants pour l'ensemble de notre Département; ils s'inscrivent sans donte aussi dans "Le Plan pour la bruse"

En effet comme chacun en a pris conscience, l'Agriculture, l'Ecologie, l'Agroécologie, lébeonomie ont fort besoin d'un tel en a acement.

en flectricité sont d'une importance majeure.

Mors faisons venir l'électricité sur de grandes distance de des pertes d'efficacité (pertes d'énergie sur les lignes-risque o mises au sol des fils lors des tempêtes...)

La Saoximité, d'un transformateur et d'une ligne conséquente, du bhamp de panneaux me paraît un élément majour du projet.

\* le manque de Production 6 vine, sur notre Cerritoire et particulièrement en France, mente de s'intéresser à son développens bette dernière-permettra de conforter le Revenu du Preneur Elle peinettra en outre de valoriser la pousse d'herbe avec un apport naturel de matière organique. Les tignéaux produits de façon raisonnée viendrons combles le déficit, et apporterons une plusvalue à l'Exploitation \* La Projet de mettre en place un Bunnel destiné au maraichage, donne une réponse positive au handicap de En effet, une attente importante, de fournitures des bantines, Selfo, Thopitaux, Ephads, Ecoles, Collèges, Lycles... a vu le jour avec le développement des birants courts. Le Lycle togricole d'Abhan à travers le CFPPA, (formations todultes) prépare et forme des agents de cuisme, de futurs maraichers; ce qui ajoute mon intention de soutient de ce Yroget. \* bes Projets devraient faire des émiles et par la participer au développement dont notre berritoire a tant l'exercise Je le soutient totalement et sans réserves SERGE GIVERNAUD

Annuxe (8) du registre d'argue Dino Aver Edouard 20 Flame Borso St Sulpria le Gueratois H Have LEFRANC Le Marcheckeur 23200 AUBUSSON M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur Objet. Sontien au projet de centrale solaire Gueret, le 24/03/2021 Le consier pour vous assurer tous mon soutier dans cotre mojet de centrale solaire un sul. Ce projet apporte enoumement de prints positifs pour notre diputement et nos terestorios rumans Il centriebuera à une mulleur autonomie et production docale d'electricité, il est générateur d'emplir à le mise en place et sur sa dhier d'exploitation, il contribus developper les evergies revouvellables et assure diversification et complement de revenu à mos agriculteurs que en ont bien besoin La prise en compte de l'eleccye oran et maranchage bustant la de mise finière, permettant ains un modèle économique pentage et mutualise Mespere que votre projet poruma aboutir et permettar a notre de partement d'évoluer positivement. Cochialement Folgrand DINOAUCT Wohnt)





M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur



#### Attestation

Je soussigné Pascal LEROUSSEAU, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Creuse, atteste par la présente, que le projet de parc photovoltaïque au sol porté par Monsieur Marc LEFRANC présente de nombreux intérêts :

- il a été construit en étroite concertation avec le fermier en place et en cohérence avec son système de production,
- il assure le maintien d'une activité agricole dans le parc photovoltaïque avec un élevage ovin et des cultures maraîchères,
- il sera le support d'une expérimentation qui permettra de suivre les productions et d'établir des références et des critères d'appréciation pour les futurs projets dans le domaine de l'agrivoltaïsme,
- il bénéficie d'une situation géographique favorable, la présence à proximité du poste source EDF et la situation en sommet de colline garantissent l'absence d'impact visuel négatif dans le paysage.

Fait à Guéret, le 22 mars 2021.

Pour valoir ce que de droit.

Siège Social

8 avenue d'Auvergne - CS 60089 23011 Guéret Cedex Fér 05 55 61 50 00 Fax . 05 55 52 84 20 Ernail accueil@creuse chambagri fr Le President.

Pascal LEROUSSEAU.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public Loi du 31/01/1924 Siret 182 302 026 00022

#### Attestation Projet Photovoltaïque

Frédéric GOUZONNAT <frederic.gouzonnat@creuse.chambagri.fr>

mercredi 24 mars 2021 à 08:40 réception

À : EARL Marc Lefranc

Amnexe 10 du registre d'auquele M. CORSIN Pierre commissaire enquéteur



Bonjour,

En réponse à votre demande, vous trouverez, ci-joint, une attestation de la Chambre d'Agriculture signée du Président LEROUSSEAU.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

#### Frédéric GOUZONNAT

Sous Directeur

#### **AGRICULTURES & TERRITOIRES**

Chambre d'agriculture de la Creuse 8 Avenue D'Auvergne CS 60089 23011 GUERET Cedex

Tel: 05 55 61 50 07 Tel: 07 71 07 82 34

Annexe 11 du régiste M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

#### Centrale photovoltaïque sur la colline du Marchedieu

abdessatarkazdaghli.aksol@gmail.com <abdessatarkazdaghli.aksol@gmail.com>

mardi 23 mars 2021 à 22:29 réception

À : Marc LEFRANC

Bonsoir Monsieur Lefranc,

Actuellement la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire connaît un essor très important. La France s'est fixée des objectifs ambitieux pour 2030.

Nous avons besoin de fonciers pour atteindre ces objectifs.

D'autres part , l'agriculture connaît quelques difficultés et le besoin de diversification devient une nécessité pour les agriculteurs.

D'ailleurs les syndicats agricoles ont bien compris cette diversification ; depuis plus d'un an ils ont laissé la main aux chambres d'agricultures de développer et décider des projets photovoltaïques localement.

La centrale photovoltaique de la colline du Marchedieu allie 3 avantages :

- -produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire
- -permettre d'élever des moutons sur la centrale
- -donner à l'agriculteur une indemnisation complémentaire, donc une diversification de ses activités et de ses revenus

En tant que ancien directeur de développement chez EDF ENR, président de la société AKSOL et expert en photovoltaïque, je suis convaincu de l'importance de ce projet et je suis certain que c'est un des premiers de plein d'autres projets en France.

En conclusion , je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif participant à la production de l'électricité verte et la diversification des revenus des agriculteurs .

Bien cordialement

Abdessatar KAZDAGHLI 06 47 85 80 70

Annexe 12 de agrète d'enquête

M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

AVIS SUR LE PROJET DE PARC PV AU SOL sur la colline du Marchédieu à Aubusson

Je me nomme Jean-Baptiste AVELINE et je suis Ingénieur Conseil, associé d'une entreprise de conseil en Stratégie Financière.

Je porte un avis favorable à ce projet pour plusieurs raisons :

- L'Agriculture a besoin de se reconstruire sur les bases d'un modèle associant la polyculture élevage / maraichage et la production d'énergies vertes.
- La production d'énergie doit être mieux répartie en se rendant plus diffuse (Rapprochement du producteur et du consommateur).
- La richesse créée par ce projet bénéficie, outre aux actionnaires, à l'éleveur en place, aux riverains, aux collectivités locales ...
- Le financement participatif permet de redonner du sens et d'intéresser les investisseurs particuliers creusois financièrement à la réussite de ce projet.
- Ce projet est un modèle à suivre pour favoriser la transition énergétique et le développement des circuits courts tout en renforçant la profitabilité des exploitations agricoles qui doivent changer de modèle.

Pour valoir ce que de droit,

Jean-Baptiste AVELINE

TIMENT

Annexe 13 du laistre d'enque M. CORSIN Pierre Serge Nadaud <sergenadaud81@gmail.com> lundi 22 mars 2021 à 14:04 réception commissaire enquêteur A: Marc LEFRANC le 22/032021

Serge NADAUD

Le mazeaublanc

23200 NEOUX

Bonjour monsieur LEFRANC.

Merci pour les éléments techniques de votre projet de parc photovoltaique du Marchedieu.

Ce projet me paraît attrayant pour plusieurs raisons :

-il participe au développement de la production d'énergies nouvelles et renouvelables sur le périmètre de la com/com Creuse grand sud tout en maintenant une activité agricole ovine

-le site du Marchedieu permet également d'éviter un impact visuel négatif pour Aubusson et ses environs

- ce projet va aussi générer des revenus et des emplois sur une région qui en a bien besoin tout en participant au grand projet de la transition énergétique

Je me pose la question d'une consommation locale de la production d'électricité de votre projet ?

Je vous contacteral pour organiser une visite de votre site avec des amis très intéressés par ce type de projet qui peut donner une dynamique locale et servir d'expérience à d'autres implantations.

Cordialement.

Serge NADAUD

Daniel JULIEN Le Peu du Tour, 23340 GENTIOUX Amnère 14 du régritée M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

Marc LEFRANC La Colline du Marchedieu Aubusson

Je te fais parvenir mon avis concernant le projet d'établissement d'une centrale de production photovoltaïque sur la colline du Marchedieu, commune d'Aubusson.

Restons conscient qu'à long terme,(>50ans) le solaire photovoltaïque ne sera pas la solution miracle à notre gourmandise énergétique si celle-ci perdure; compte tenu que la fabrication et le retraitement des panneaux et autres composants nécessaires, constituent des prélèvements dans le milieu naturel, des sources de pollutions notables, des opérations de déstabilisation politiques liées à des logiques extractivistes de certains matériaux, et des ravages en santé humaine que l'on ne peut plus ignorer.

Par ailleurs, nous sommes pressés, de sortir de l'age du nucléaire, dans un intérêt vital qui dépasse nos frontières, comme certains nuages, pour les mêmes raisons que ci-dessus (extraction de l'uranium, filière de conditionnement, puis déchets ingérables au vu que leur dangerosité chimique et radiologique, et qui va perdurer sur des centaines de milliers d'année pour certains d'entre eux).

Donc, parallèlement à une transition énergétique, c'est à une véritable déflation énergétique qu'il faut s'atteler dès aujourd'hui, en réduisant drastiquement notre consommation électrique, en interdisant ou taxant très fortement l'usage de l'électricité à des fins thermiques (Eau chaude sanitaire, réfrigération, chauffage des locaux particuliers et publics, ou à minima, réduction des consignes de température, tarifs plus que proportionnellement croissants en fonction de la consommation, ...).

C'est uniquement dans ce cadre d'une véritable transition énergétique vigoureuse, ET d'un arrêt du nucléaire irrévocable et très rapide, que ce projet électro-solaire peut avoir un intérêt.

En effet, il est très probable qu'un certain nombre de services rendus par l'électricité ne pourront pas être fournis par l'éolien et l'hydraulique, durant cette transition vers une société nécessairement frugale en énergie d'origine carbonée, ET électrique.

Et, effectivement, seuls, durant cette transition, des projets bien conçus dès aujourd'hui, pourront aider nos descendants proches à passer cette transition sans trop de dégâts humains. Dans ces circonstances, des projets fiables et bien conçus, qui peuvent accompagner l'autonomie énergétique des territoires, peuvent être utiles. Proche d'un poste source et de deux agglomérations, laissant la possibilité d'une activité pastorale, cette installation semble opportune d'un point de vue technique.

En gardant en tête que nos installations « de transition » ne seront que le pont qui nous mènera dans un monde radicalement différent de celui d'aujourd'hui, et ceci dans l'intérêt de nos descendants, qui devront gérer leur existant, avec les moyens du bord ».

Cordialement, Daniel JULIEN. Gentioux, le 21 Mars 2021 Le Marchedieu 23200 Aubusson

Annexe 15 du régiotee M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur L

p

fl rounique, Penis Papont
avoir en commaissance du projet d'implantation d'un
that de parmeaux voltaiques sur le site du Marchedien/Ségl
be projet proposant une source d'inergie propre ne puit
qui obtenir mon adhesion

huf

#### Projet photovoltaïque au Marchedieu.

Cadro Alain <alain.cadro@wanadoo.fr>

vendredi 19 mars 2021 à 22:15 réception

À : colline.du.marchedieu@wanadoo.fr

Annexe 16 du régistre M. CORSIN Pierre

commissaire enquêteur

Bonjour Marc,

Ci-joint ma réflexion sur ton projet:

Ayant fait carrière à EDF, le projet de Marc Lefranc m'a tout de suite séduit. Marc Lefranc est un précurseur en photovoltaïque sur la région D'AUBUSSON et même au delà. Ce projet permet la double utilisation énergétique et agricole tout en améliorant les revenus de l'agriculteur, avec une production ovine sur le champ solaire.

Les retombées économiques pour la commune D'AUBUSSON et la Com-Com ne sont pas négligeables. De plus ce projet s'intègre parfaitement bien sur le plateau du Marchedieu.

Alain CADRO

Envoyé de mon iPad

Annexe et du regite d'arguete M. CORSIN Pierre commissaire enquétour

MASSIAS Jean-marie

Maire adjoint de 1995 –2001

Conseillé général d AUBUSSON 2011-2015

Je soussigné MASSIAS Jean-marie connaître
Personnellement le porteur de projet Monsieur Marc LEFRANC et le site
D'implantation du projet de champ solaire qui s'avère très intéressant
Pour plusieurs raisons

- La double utilisation du foncier agricole et

Energétique

- La contribution a la transition énergétique
- Les retombées économiques pour la communauté

De commune et la mairie d'AUBUSSON

- Le peu d'impact visuel

Je souhaite la réussite totale a ce projet ambitieux

Novateur et écologique ;

What I

**(**3)

Annexa 18 du registre d'enqui

M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

R

Mr et Mme CANLERS 16 place Jean Jaures 23200 AUBUSSON

> MR LEFRANC Mai Le Marchedieu 23200 AUBUSSON

à Fourneaux le 19/

Monsieur,

Nous tenions à vous apporter tout notre soutien pour votre projet de centrale solaire que vous menez ardemment depuis de nombreux mois.

Au-delà de son aspect innovant, celui-ci s'inscrit dans une dynamique de développement durable à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

De plus, il offrira de nouvelles perspectives aux agriculteurs de notre région en leur permettant de se diversifier et de rendre leur activité plus rémunératrice.

Croyez Monsieur à l'expression de tout notre soutien dans cette belle aventure.

Pour CANGERS A

QUILLERS

#### Projet de champs solaire sur la colline du marchedieu à AUBUSSON (23)

CENTURY 21 La Fontaine Immobilier <a href="mailto:century21.fr">lafontaineimmobilier@century21.fr</a>

ieudi 25 mars 2021 à 17:09 réception

À : colline.du.marchedieu@wanadoo.fr

**ATTESTATION** 

LA FORESTIÈRE Capital social: 3 352 736 € RCS Paris 327 035 945 Amere 13 du régistre d'arquete

M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

André NAILLAT Agriculteur

34, rue Duranton 75015 PARIS

14Colombier 23000 GUERET

Port. 06 80 05 59 00 Bur. 05 55 81 90 00 Fax. 05 55 81 91 99 Mail. andre.naillat@gmail.com

#### Mon Cher Marc,

Je te remercie de m'avoir fait connaître ton projet de champs voltaïque au Marchedieu commune d'Aubusson.

En ce qui me concerne je considère que :

- Sur le plan environnemental, visuel, il s'intègre parfaitement au site et de par sa situation géographique (plateau) il est pratiquement invisible des voies de communications.
- Sur le plan foncier il ne pénalise pas l'agriculture car il n'impact pas les surfaces disponibles par le fait que la disposition en hauteur des panneaux ainsi que leur orientation permet une utilisation herbagère ou maraichère, au contraire il offre un complément de revenu aux agriculteurs.
- La capacité hydraulique du sol est maintenu grâce à l'entretien effectué par les moutons.
- Il répond aux besoins grandissant de développement des énergies renouvelables sur le territoire, sa capacité de production d'électricité propre sans émission de gaz à effet de serre est équivalent à la consommation de 7000 foyers.

Enfin et surtout il s'inscrit dans un contexte d'intérêt collectif :

- Economique (création d'emploi, perception des taxes non négligeable pour la commune et la communauté de commune)
- Politique (transition énergétique, énergie propre, préservation de la faune)

Guéret, le 20/03/2021 André NAILLAT

e 17.03.2021

Anne 20 de régistre d'arquele
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêreur

Attestation four projet Soloure

le Surengue Daviel Pierre TARVEL dimensant à La Grave 13 200 Aubrisson accorde un avis feveralle au projet che I Tarc LCMANC Le Tarcheolieur 13200 Juhnven Sour la riolisation de Champs de laure et che son activité agricole

> Suit à la grave le 17.03.2021



#### **Enquête publique Marc LEFRANC**

Jean-Luc GRANDSEIGNE <jean-luc.grandseigne@orange.fr>

jeudi 18 mars 2021 à 19:34 réception

À : colline.du.marchedieu@wanadoo.fr

Amnye 21 du registre M. CORSIN Pierre commissaire enquéteur

Avis FAVORABLE au projet du parc photovoltaïque de Mr LEFRANC Marc,

Au vu de la rentabilité actuelle et à venir de nos exploitations d'élevage, c'est peut-être un modèle de diversification, de source de revenu et d'occupation des sols qu'il faut expérimenter.

Le 18/03/2021.

Jean-Luc GRANDSEIGNE ST MEDARD LA ROCHETTE (23200)

Anneye 22 de régistre d'aug.

M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

Monsieur AUMEUNIER Gérard Bareix 23200 SAINT PARDOUX LE NEUF

Le 18 mars 2021

## **Attestation**

Je soussigné Monsieur AUMEUNIER Gérard, atteste émettre un avis favorable au projet de Monsieur LEFRANC Marc, propriétaire au lieu dit Le Marchedieu 23200 AUBUSSON, concernant la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur sa propriété, compte tenu des éléments suivants :

- Amélioration des revenus de l'exploitant grâce à une production ovine sur le champ solaire,
- Production d'une électricité propre et décentralisée sans émission de gaz à effet de serre,
- Retombées économiques IFER pour la communauté de Communes Creuse Grand Sud,
- Peu d'impact visuel...

Ce projet est très positif tant pour la diversification agricole, pour l'écologie ainsi que pour l'enjeu économique pour le territoire.

Gérard AUMEUNIER

Le: 18 mars 2021 à 14:27 (GMT +01:00)

De: "gaecdesplanezes@bbox.fr" <gaecdesplanezes@bbox.fr>
A: "marc Lefranc" <colline.du.marchedieu@wanadoo.fr>

Objet: avis Photovoltaïque

## Avis sur le projet de champ photovoltaïque

Armye 23 du registe d'engréte M CORSIN Pierre

1

Je me nomme Pierre SIMONS et je suis agriculteur à GENTIOUX-PIGEROLLES.

l'émets un avis favorable à ce projet pour plusieurs raisons :

- sur le plan agricole: nous sommes dans une période d'incertitudes tant, quant au devenir des productions actuelles (monoproduction de viande bovine) qu'au contexte climatique (sècheresses successives). Ce projet apporte une vision nouvelle de ce que pourrait être une combinaison heureuse de production énergétique et de production agricole. La partie étude, maraîchère et ovine, est particulièrement intéressante.
- sur le plan énergétique : ce projet participe à la recomposition du panel de sources d'énergie dans le cadre de la transition énergétique. De plus, la délocalisation et une répartition plus diffuse des productions d'énergie sur le territoire augmentent l'efficacité du transport d'électricité en rapprochant le consommateur du producteur (circuit court).
- sur le plan économique : la création de richesses dans un territoire défavorisé est une bonne chose. Le fermier en place va bénéficier d'une indemnité intéressante et va pouvoir diversifier sa production. La mise en œuvre de cultures maraîchères sous les panneaux va permettre d'approvisionner le marché local. Les taxes liées à la production photovoltaïque vont générer des recettes importantes pour les collectivités locales qui en ont bien besoin.
- sur le plan citoyen : le montage de ce projet est ouvert au financement participatif.
   Ainsi, chacun, s'il souhaite contribuer à la transition énergétique et, en même temps, réaliser un placement intéressant peut souscrire au capital de la société d'exploitation.
- sur le plan « innovation »: ce projet, par son envergure et par la complexité de sa réalisation, peut ouvrir la voie à d'autres perspectives locales. En effet, le « débroussaillage » des arcanes administratifs, financiers et techniques génère une compétence. Cette compétence peut être mise à profit pour la réalisation d'installations plus modestes dans un souci de délocalisation de la production électrique, toujours dans le cadre de la transition énergétique. La nouveauté du mode de production agricole, associant des cultures maraîchères et une production énergétique peut permettre la création de circuits courts dans l'approvisionnement de marchés locaux. Cette double production entraîne plus une intensification qu'une baisse des usages au bénéfice de tous.

pour valoir ce que de droit

Pierre SIMONS

Dunont Nicolas 3 Vervialle 23500 La Nouadte 0689879806 bobagri@homail.fr

Amnexe 24 du régistre d'enquête

M. CORSIN Pierre commissuire enquêteur

Je soussigné Nicolas Dupont.

atteste par la présente ma position favorable pour le projet dû champs photovoltaique de Monsieur Lefrant et la société SERFIM ENR/SAS Sur la commune d'Aubusson.

De par mon expérience dans le monde agricole et la production d'énergle solaire via des panneaux photovoltaiques, je trouve le projet tout à fait cohérent dans notre recherche d'énergie verte sans supprimer des terrains de pature pour le monde agricole. Cette double utilisation est un gain pour la production d'énergie sans ôter l'allmentation de pétits ruminant.

Etant moi-même agriculteurs, l'amélioration des revenus du monde agricole en permettant une production ovine sur le champ solaire me semble une brillante idée.

En deuxième lieu, ce projet contribue à la transition énergétique recherchée avec peu d'impact visuel vu l'endroit prévu.

En tant que conseiller municipal, et connaissant la situation de la communauté de communes Creuse Grand Sud, les retombées économiques IFER que pourrais apporter le projet serait plus qu'appréciable.

A mon sens, c'est avec des projets tel que celui-ci que nous avancerons dans la bonne direction, la plus value et la richesse que cela génereraient seront locales, et resteraient locales.

Ceci alteste ma position positive pour ce projet,

40110 La Vollaille 18 19 103 12024

Annexe 25 du régistre d'ény M. CORSIN Pierre commissaire enquêreur

Je soussigne Me Borset Claude demeurant à Beaubiet 23/20 Banize ye soutien a projet photosoltaique il permet une production energetique tout en conservant l'utilisation du Joneier permet la contribution à la transition energetique et des retombées ecomomique pour la commune et la communauté de commune

Fait à Beaubiat 19 Mars 2021

Por

Jean-Marie Perrier Drouillas - Vigeville – 23140 Annexe 26 de registre
M. CORSIN Pierre
commissaire enquéreur

#### A Marc Lefranc

Le Marchedieu – Aubusson – 23200

le 20/03/2021

Création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedieu à Aubusson.

Monsieur Lefranc,

C'est avec un vif intérêt que je prends connaissance de votre projet de production électrique photovoltaïque.

En effet ce projet correspond à la demande exponentielle actuelle de notre société en matière de production électrique. La demande de nos concitoyens est aussi qu'elle soit durable, respectueuse de l'environnement et de la santé publique, ce qui n'est pas le cas pour bon nombre d'autres sources, en particulier pour le nucléaire et l'énergie éolien ou de vives contestations citoyennes sont maintenant récurrentes.

Étant moi même paysan en agriculture biologique, ce projet par une implantation de panneaux surélevés, préserve la terre agricole, en maintenant un pâturage pour des ovins, tout en permettant un entretien de la parcelle par des moyens mécanisés, ce ne sera donc pas une friche, mais bien une surface agricole, de plus en bio.

En qualité de président d'une association nationale ATES (association pour un tourisme équitable et Solidaire) <a href="https://www.tourismesolidaire.org/label/label-tourisme-equitable">https://www.tourismesolidaire.org/label/label-tourisme-equitable</a>, porteur du label TES (tourisme équitable et solidaire), je suis sensible au fait que ce projet n'impacte pas le potentiel touristique et environnemental de la vallée de la Creuse et de la ville d'Aubusson.

Mais aussi membre du conseil d'administration de la plateforme nationale de CEF (Commerce Équitable France) http://www.commercequitable.org/, bien connu des consommateurs, car elle assure un produit de qualité garantissant un prix rémunérateur et plus juste des producteurs. Je trouve que l'entreprise de Mr Lefranc, maître d'œuvre du projet, correspond bien à nos préoccupations à CEF, a savoir, que le paysan ne doit pas être spolié de ses activités liées au sol et de bénéficier d'une juste rémunération de ses productions, surtout si elle sont innovantes et durables. D'autant plus que cette production électrique est déjà sous la pression d'investisseurs privés et étrangers. (il y a du blé à faire pour eux)

En conclusion, je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif, participant au service public électricité, ainsi qu'à son développement, ouvrant des perspectives d'amélioration de revenus à d'autres agriculteurs.

Bien à vous

Jean-Marie Perrier

Annere 27 de régistre d'engrête M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

#### AVIS SUR LE PROJET DE CHAMP PHOTOVOLTAIQUE /

Je soussigné Mr Dayras Francis, exploitant agricole sur la commune de Lussat 23170 et Blessac 23200, j'émets un avis favorable au projet de Me Marc Lefranc et la société SERFIM ENR, pour la modification du PLU d'Aubusson, afin de faciliter la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur sa propriété située sur la colline du Marchedieu:

Je connais Mr Marc Lefranc depuis son arrivée sur la propriété du Marchedieu. Mr Marc Lefranc a été toujours précurseur, et acteur dans le monde agricole. Il a aidé de nombreux projets photovoltaïques à voir le jour, et permis la réalisation de bâtiments d'élevage et de stockage, afin de moderniser des exploitations qui n'auraient pas pu s'autofinancer avec l'agriculture traditionnelle. Aujourd'hui de parc solaire, ouvre une perspective agricole optimiste de diversification.

#### Sur le plan agricole :

Vu la conjoncture du marché de la viande bovine, (baisse des cours de la viande, baisse de la rentabilité des exploitations, voir pour certains aucune rentabilité), la possibilité de mettre en place un élevage ovin (pâturage et photovoltaïque), est un plus pour nos exploitations.

La production ovine actuelle ne couvre que 20 % des besoins, et cette opportunité de développer l'élevage ovin dans les parcs solaires permettrait de développer cette filière.

L'élevage ovin est capable de valoriser l(herbe qui pousse sous les panneaux et entre les panneaux ( trèfle blanc).

En regard des changements climatiques (plusieurs années de sécheresses consécutives), notre région d'élevage est de moins en moins apte à nourrir son troupeau bovin.

Un troupeau ovin est plus adaptable aux changements climatiques et capable de valoriser l'herbe.

Dans notre département, le pâturage est essentiel, la grande culture est ponctuelle voir inexistante, cette transition centrale au sol + élevage ovin permettrait de maintenir en herbe les surfaces.

De plus je voie un grand avantage des panneaux pour les animaux, , ombre pour les animaux et parc clos contre les prédateurs ( renard et loups )

Ce projet doit se voir comme un modèle à pouvoir reproduire pour les autres exploitations du département, en diversification dans le respect du monde agricole et de l'environnement (maintien de l'activité agricole, pas de déforestation, maintien de la faune locale).

Sur le plan économique : La création du parc solaire crée de l'activité, une richesse, de l'emploi, dans notre région qui a besoin de développer son activité industrielle, tout en préservant notre milieu local, environnemental et agricole

Anniere 28 des reporte d'arga M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

SOLVIGNON Pascal 13 rue D'ALCANTERA 23230 GOUZON Gouzon le 23/03/2021

A Marc LEFRANC Le Marchedieu 23200 AUBUSSON

Monsieur,

C'est avec un grand intérêt que je regarde votre projet de central photovoltaïque au sol, je vois que des avantages à ce projet en énergie verte, dont la France à un réel besoin pour ces conciloyens à leurs fournir de l'électricité propre et durable.

Sur un plan économique ce projet va contribuer aussi à la vie de la communauté local par le biais de différents impôts et taxes se qui est pas négligeable dans notre département et nos petites communes.

Ce projet pour ma part ne gène en rien le paysage et la nature des lieux , la parcelle de ce projet pourra quand à elle toujours nourrir des animaux , notamment des ovins par exemple. Pour l'agriculture ce projet est un vrai souffle économique et durable , ce que la profession d'agriculteur à un réel besoin pour aujourd'hui et à son avenir.

En conclusion je suis très optimiste et favorable sur l'avancée de votre projet qui pour moi conduira à de véritable avantages sur toutes ses formes que se soit.

Blen à vous

Pascal Solvignon

Amnexe 29 der registre d'orignité

> M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

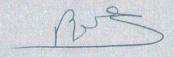
+

M. Rambert Pascal My Les Bordes 23200 Blessac

### Attestation

Après avoir pris commaissance du projet se trouve plusieurs points positifs avec motamment l'amélieration des revenus de l'esephoitant, la mise en place d'une production ornine sur champ solaire, et la double utilisation du boncier agricole et énergétique.

C'est pour moi un bon projet



illain Maichan Le Riat L'3lew J<sup>t</sup> Maiscant Annexe 30 du régistre d'augs
M. CORSIN Pierre
commissaire enquéreur

à l'élaiseant, le 27 Nous LA

Madame, Monsieur

Je sankvite for la présente affacter taut mon santien au projet photosoltaique de Méléanc.

En effet, a projet s'inscrit pleinement dans un Objectef socialal par la pretection de l'environnement dans la precluction obterne energie propre et qui ples est, me présente auceun risque faire les riverains.

Paux ses principales raisons, je suis done favorable à celle installation.

Amere 31 du régistre d'augnéte
M. CORSIN Pierre
commissaire enqueren



## ATTESTATION

fe sonssigné, llande AUDNG, asquienteur retraité à lissat atteste fan la résente que le projet de construction d'un parc photovoltaique au sol de position Manc LEFRANC, farchedien, commune d'Aubusson, présente de tri nombreud intérêts:

- le fermier actuel des parcelles concernées par l'implantation des panneoux en pafaitement en accord avec pou propriétaire borteur du projet-

La fermier proveres et entretien du faic harles fâture de montons et disposers d'une serre converte de fanneoux où il metha en Aloce me hoduction marsichère.

- la trature des ourontous plans le tranc

assurer une alimentation quatrite lendouch 8 mais (comes pondant à la pousse de l'herbé) une centaine de brebis -

- les exeréments ple brebois produinont une fertilisation nontinelle du terrain permettant maintenir le toux de matières organiques du ce qui en indis femable son assurer une poduction service fourragère.

Ja bairse constante ples revenus de agriculte due soi la bairse des cours de animont et à, future baisse des aides PAC doit conduire les agriculteurs à pleve uir des double actif.

L'inversissement pour l'imploutation d'un fonc Motovoltaigne ou sol on ple fanneaux su toi tures surmettra à l'agriculteur de poduire vendre de l'electricité. Dons le con su'sont, et co tenu de la surface imploutée, ce projet assu

ou propriétaire un revenu confritable.

- l'agniculteur eleven de montous pero double.

  ment rindemnisé: pour l'entretien plubaic, il recevue

  (ban contrat) une somme fan het ane; les brebis assure
  nont l'entretien fan le paline et produisont des

  agnesure qui peront verolus; en plus lo rente

  d'une production monoidère, somes de vevenu diver

  soi frante et infortante som l'agniculteur qui sera

  considéré comme plauble actif.
  - moduction bovine et ovine ne sourine peus qu'ai l'autretien son territoire et à l'alimentation de consonnuateurs qui osciont et sui nevent encore menga de la bonne viande. Des projets somme celui-ci ser mettont sunt suprienteurs de rivre de lem parion d'éleveurs son un territoire qui seu sur sur cher.

- le projer de Marc LEFRANC : re trouve à morimité l'quelque méts) du parte some EDF d'Aubusson et ne nécessite pas de trevaux importants pl'enfonissement de aubles de raccordement.
- le lieu séophique du joite n'est entièrement visible de nulle part; che ue pésente donc pas un imfanch mégatif dons le faysage.
- le production pl'electricité pours alibenter 9200 foyers, ree qui n'ent bas mégliseable somme tenitoire runol.
- les retombées économiques pour les Communanté de Communes Preuse Grand Sud seront consequentes.
- nodine des energies profres pur un territoire qui sot défai verque indenne de pellution ne rénente que de souvantages sons developpes

un torrisme ruel et avince na compaque.

Fait à Cressat le 24 Mars 2021

Pour valoir ce que de duoit

Hata

MR ROUGIER Daniel 2 La Valette 23200 St Marc à Frongier 06.85.66.53.59 daniel.rougier@orange.fr Armexe 32 du agrite d'engrélé

M. CORSIN Pierre
commissaire enquêreur

Le 30/03/2021, à St Marc à Frongler,

6

#### Objet: Lettre de recommandation et d'avis au projet de Marc LEFRANC

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous partager mon avis favorable au projet développé par Mr LEFRANC Marc.

En effet, en tant qu'exploitant agricole sur le territoire Creusols, j'émets et vous partage mon engouement et mon soutien concernant le développement de panneaux photovoltaïques sur notre territoire Aubussonnais.

L'écologie et le souci de la production d'une électricité plus propre et plus verte préoccupe - J'en suis convaincu - bon nombre des citoyens Français, mais aussi Aubussonnais. Et, en ce sens, ce projet prend toute sa logique et sa légitimité.

L'idée portée par Mr LEFRANC s'établit justement dans le fait de donner une valeur à des parcelles de terres ,

Notre agriculture actuelle, aussi belle soit-elle, souffre de cours de viande et de céréales très bas. En tant qu'exploitants, nous devons - nous agriculteurs - chercher toutes les alternatives possibles pour nous permettre d'actualiser et améliorer nos cultures, nos ateliers de production, en répondant à la demande générale de produire mieux et plus écologique pour notre planète.

Le fait de transformer ces parcelles en terres d'accueil de panneaux photovoltaïques permettra clairement de leur donner une valeur économique et écologique notoire.

Installer cette production d'électricité propre sur des parcelles ensoleillées est parfaitement dans l'air du temps et dans la réflexion à une agriculture des plus respectueuses de son environnement.

Ces parcelles pourront alors accueillir des troupeaux de moutons qui se chargeront d'entretenir de façon naturelle et, une nouvelle fois, écologique ces parcelles, permettant ainsi au fermier de Mr Lefranc de développer son activité à moindre coût. Le projet d'installation de panneaux permettra ainsi le développement d'une activité agricole pour un des agriculteurs locaux. La boucle est bouclée.

Soyons l'exemple d'une agriculture qui cherche à faire toujours mieux;

Permettons à la commune d'Aubusson d'être un exemple en termes de production d'électricité responsable;

Permettons aux agriculteurs Creusois de développer une énergie et un avenir aux citoyens.

Ce n'est pas dans la critique et dans l'immobilisme que nous avancerons dans le bon sens;

Laissons place aux projets locaux, portés par des citoyens locaux.

le vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Mr ROUGIER Daniel

Annexa 33 du régistre d'arguete
M. CORSIN Pierre
commissaire enquêreur

Jouany Chatoux 3 rue de l'abreuvoir 23340 Pigerolles

> Marc Lefranc Le Marchedleu 23340 Aubusson

Le 30/03/2021

Création d'une centrale de production électrique photovoltaïque sur la colline du Marchedleu à Aubusson

#### Monsieur Lefranc

C'est avec un vif intérêt que je prends connaissance de votre projet de production électrique photovoltaïque.

En effet, face aux défis environnementaux économiques, énergétiques qui se présentent devant nous, il me semble essentiel de soutenir des projets qui cochent toutes les cases, c'est le cas du projet que vous portez sur la colline du Marchedieu. Diversification et complément de revenus pour les agriculteurs.

Conciliation de l'agriculture et du développement des énergies renouvelables. Production d'une électricité propre et décentralisé sans émissions de gaz à effet de serre.

Contribution au développement économique local.

Gain énergétique et économique avec absence de conséquences négatives pour le territoire.

En conclusion, je partage l'avis du rapport sur l'intérêt général et collectif, participant au service public d'électricité, ainsi qu'à son développement, ouvrant des perspectives d'amélioration de revenus à d'autres agriculteurs.

Bien à vous

Jouany Chatoux

Vincent de forge Jacc du Boi joux 8 Guroadeneise 123200 Néoux

Annexe 34 der regestre d'engue le M. CORSIN Pierre commissaire enquêteur

.

Néoux, le 22 février 2021

Monsieur Lefranc m'a proposé, il y a deux ans, d'échanger 21 hectares de terrain que je louais contre 19 hectares qu'il avait gardé en exploitation pour sa compagne afin de réaliser un projet de champ solaire, le poste source EDF étant mitoyen de ces terrains. J'ai accepté cet échange locatif.

Ces terrains restent à ma disposition gratuitement le temps de la réalisation du champ solaire et une fois la construction terminée un contrat prendra effet avec une indemnisation de 475 € par hectare. L'entretien des clôtures périphériques et la propreté du site seront à ma charge.

Monsieur Lefranc me propose, dès que le champ solaire sera construit, un contrat d'entretien par pâturage ovin sous le champ solaire. En effet les tables solaires auront une hauteur minimum de un mètre au plus bas ce qui permet l'élevage ovin. Cette nouvelle production me permettra une diversification sur mon système actuel naisseur-engraisseur bovin et apportera une source de revenu différente.

La Chambre d'agriculture et l'INRA mèneront une recherche à titre expérimental pour mesurer la production réelle sous et entre les panneaux.

Vincent Laforge